

## ANNEXE A

### CRITÈRES OBLIGATOIRES

La soumission doit respecter les critères obligatoires décrits ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il répond à la présente exigence.

**Les soumissions qui ne répondent pas à tous les critères obligatoires seront jugées irrecevables et le prix de la soumission ne sera pas pris en compte. Chaque critère technique obligatoire doit être traité séparément.**

Point	Exigences obligatoires	Conforme (Oui/Non)	Référence à la proposition du soumissionnaire
<b>O1</b>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer une expérience de la mise en place de fondations en béton et de la construction de bâtiments ou d'installations, situés dans un environnement extracôtier, qui dépassent 6 m de hauteur et ont une empreinte de plus de 9 m.</p> <p>Le soumissionnaire doit mentionner au moins deux (2) projets réalisés au cours des cinq (5) dernières années à partir de la date de clôture des offres.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description écrite du travail effectué, de l'emplacement et du coût du projet. Le soumissionnaire doit fournir les coordonnées d'une personne qui peut vérifier l'exécution par le soumissionnaire des travaux indiqués.</p>	<input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Non	
<b>O2</b>	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer que les navires sont conformes aux règlements de Transports Canada définis à l'annexe B4.</p> <p>Le soumissionnaire doit identifier le ou les navires qui seront utilisés pour exécuter les travaux. Les navires doivent être identifiés par leur numéro d'enregistrement. Les numéros d'enregistrement seront comparés à ceux figurant dans le registre approprié de Transports Canada afin d'en assurer la validité.</p>	<input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Non	
<b>O3</b>	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer que l'équipage embauché sur les navires pour exécuter les travaux précisés au présent marché est conforme au Règlement sur l'armement en équipage de Transports Canada déterminé à l'annexe B4.</p> <p>Le soumissionnaire doit identifier l'exploitant principal du navire et fournir le numéro de candidat de l'exploitant attribué par Transports Canada. Les numéros de candidat seront comparés à ceux enregistrés dans la base de données de Transports Canada afin d'en assurer la validité.</p>	<input type="checkbox"/> Oui  <input type="checkbox"/> Non	

